

## Déclaration liminaire du SNUipp-FSu à la CAPD du 21.06

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD mouvement n'est pour nous en aucun point satisfaisante. Et ce n'est pas faute d'avoir alerté les services. Que ce soit dans les départements ou au niveau ministériel, nous avons prouvé que cela ne pourrait pas bien se passer.

L'entêtement de notre ministre à maintenir ce mouvement des personnels marque son déni des enseignant·es mais aussi des personnels administratifs, et si finalement, les enseignant·es pourront être nommé·es pour la rentrée prochaine, c'est uniquement grâce au travail des personnels administratifs et à la vérification des représentant·es des personnels. Même si vous nous rappelez, Monsieur le Directeur Académique, que vous êtes attaché au dialogue social et à la représentation des personnels, les orientations gouvernementales concernant l'avenir des CAPD nous laissent présager du pire.

Nous avons donc fait au mieux dans des conditions bien précaires pour effectuer les vérifications nécessaires et pour faire respecter les règles du mouvement en toute transparence.

Cependant, nous regrettons toujours que de nombreux collègues ne puissent pas postuler sur des postes fractionnés. Nous regrettons que des règles départementales aient été modifiées, lésant des enseignant·es remplaçant·es qui auraient dû bénéficier d'un poste obtenu au barème lors du mouvement 2018. Nous regrettons la disparition d'une seconde phase de mouvement. Nous regrettons l'existence des affectations sur des vœux élargis qui vont imposer des postes à titre définitif à des collègues qui ne les ont pas vraiment demandés. Nous regrettons d'avoir à siéger au pas de course et d'avoir à mener de front carte scolaire et mouvement des personnels. Nous regrettons de n'avoir pu effectuer les vérifications sur les vœux géographiques, faute de documents adéquats. Nous regrettons de n'avoir pu faire valoir dans ce nouveau barème l'AGS qui, pour nous, devrait être le premier discriminant à prendre en compte.

Nous savons que des collègues avec beaucoup d'ancienneté seront déçu·es à l'issue de ce mouvement des personnels. En effet, à cause de ce nouveau barème des enseignant·es proches de la retraite ne pourront pas obtenir des postes qu'ils et elles attendent pourtant depuis longtemps.

Et nous avons envie de dire au final, tout ça pour ça !

Il reste 200 enseignant·es environ à nommer après ce mouvement. Il n'en restait que 130 l'an passé après la 2ème phase où tous·tes les participant·es avaient choisi leur poste.

Le Ministre a brillamment réussi... à créer un bazar monstrueux!

Et le mouvement n'est que l'une des facettes de l'éducation nationale à la mode Blanquer. Les personnels se sont mobilisés cette année contre la loi pour une école de la confiance, et malheureusement, cette loi n'est pas abandonnée.

L'article 1 qui permettra de limiter la liberté d'expression des enseignant·es, la modification de la formation initiale, ou comment utiliser les étudiants comme moyen d'enseignement, la suppression du cnesco... les sujets sont nombreux et ils illustrent bien ce que le ministre veut faire de l'éducation nationale.

Le dernier bilan social publié par le ministère de l'éducation nationale met en lumière l'augmentation du nombre de contractuel·les, mais aussi l'augmentation du nombre de démissions parmi les enseignant·es, et malheureusement, il y a de grandes chances pour que ces chiffres augmentent de plus en plus chaque année.